



LE PROFIL DES IMPORTATIONS

Possibilités d'investissement

FIXATIONS DE SKIS

N° de publ. : 51-86 Avril 1986



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

FIXATIONS DE SKIS

N° de publ. : 51-86 Avril 1986

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Division de l'information sur les marchés et analyse
Direction générale du développement des marchés
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 992-4446

OU

Division des produits récréatifs
Direction générale des produits alimentaires et des produits de consommation
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 992-1045

OU

Bureau régional du MEIR le plus proche.
Vous trouverez la liste de ces bureaux à la dernière page
de cette publication.

SOURCE DES DONNÉES

Ministère de l'Expansion industrielle régionale
Statistique Canada
Revenu Canada
Approvisionnement et Services Canada

NOTES EXPLICATIVES

Évaluation

En général, les importations sont consignées selon les valeurs établies aux fins des droits de douane, conformément aux dispositions de la Loi sur les douanes. Pour la plupart des transactions en concurrence, les valeurs en douane sont identiques aux prix de vente. Cependant, pour beaucoup de transactions entre entreprises affiliées, les valeurs en douane sont supérieures aux prix de vente. Toutes les valeurs sont exprimées en dollars canadiens (droits de douane non inclus).

Taux de croissance moyen

Le taux de croissance moyen est calculé sur la base des taux d'accroissement composés annuels.

Total

Les chiffres ne peuvent être additionnés car ils sont arrondis.

N° DE PUBL. : 51-86
CODE DES MARCHANDISES
D'IMPORTATION - 832-38-10

DÉBOUCHÉS DU MARCHÉ CANADIEN : PROFIL DES IMPORTATIONS

FIXATIONS DE SKIS

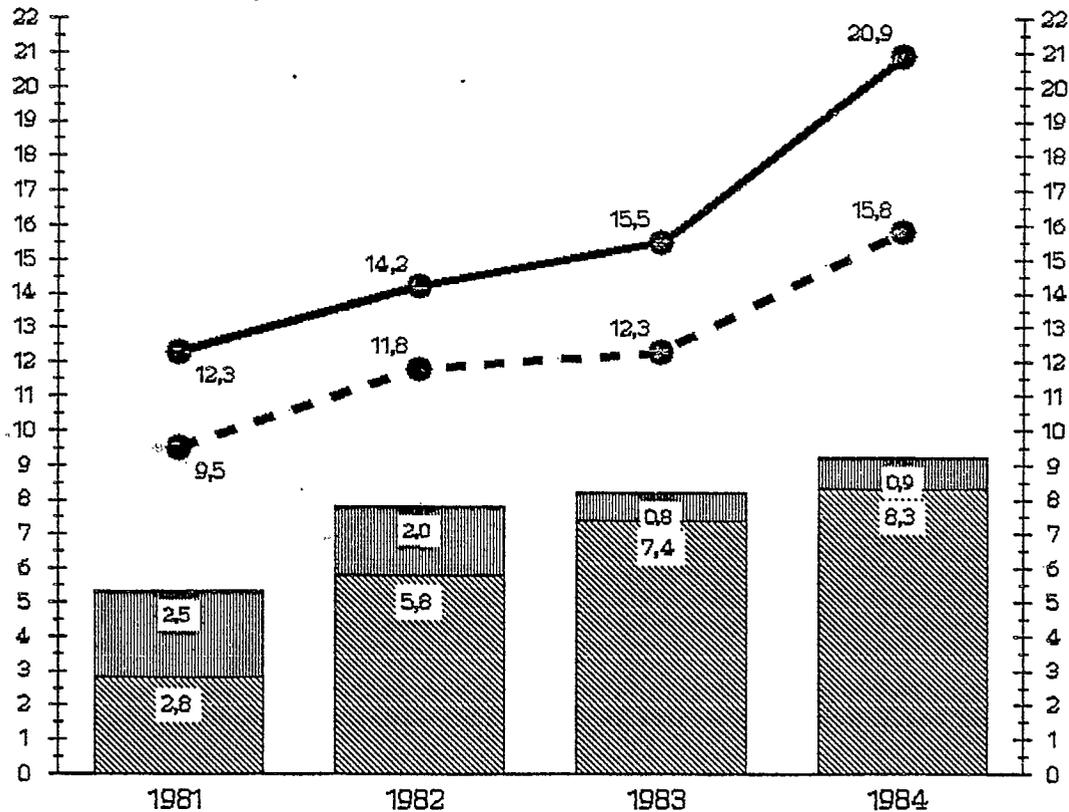
Le présent document fait partie d'une série de rapports publiés dans le but de sensibiliser les gens d'affaires aux débouchés que le marché canadien offre à la production nationale, et d'encourager les entreprises canadiennes à explorer davantage les débouchés éventuels, tant sur les marchés canadiens que sur les marchés d'exportation. Remarquons que ce rapport n'est pas une analyse complète des possibilités de fabrication de ce produit ou de concurrence sur un marché donné, mais il vise plutôt à fournir des indices ou un point de départ au fabricant ou à l'entrepreneur.

Le présent rapport porte sur les importations de fixations de skis et accessoires pour le ski alpin et le ski de fond (Nomenclature canadienne pour le commerce international (N.C.C.I.) code 832-38-10).

TENDANCES DES IMPORTATIONS

FIXATIONS DE SKIS, BOTTES DE SKIS ET SKIS

VALEUR (EN MILLIONS DE DOLLARS)



- ▨ Fixations de skis et accessoires - Numéro tarifaire 51115-02 (voir page 7)
- ▨ Fixations de skis et accessoires - Numéro tarifaire 51115-01 (voir page 7)
- Bottes de ski (alpin et de fond)
- Skis (alpin et de fond)

De 1981 à 1984, les importations de fixations de skis et accessoires ont augmenté à un rythme annuel moyen constant de 20 % (valeur), passant de 5,4 millions de dollars en 1981 à 9,2 millions de dollars en 1984. On note une augmentation particulièrement importante des importations, soit de 48 %, enregistrée de 1981 à 1982, qui peut être attribuée, dans une certaine mesure, à la forte hausse qu'a alors connu la demande du marché du ski de fond, laquelle a suscité une augmentation des importations de skis, de fixations et de bottes pour le ski de fond. Un autre facteur est également l'accroissement des importations d'équipements de ski alpin plus coûteux, notamment de fixations, au cours de cette période. En règle générale, les tendances des importations de fixations de skis et accessoires suivent celles des skis et des bottes de ski.

VALEUR DES IMPORTATIONS SELON LES PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS

<u>Pays exportateurs</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	Taux de	Écart	Importations	
					croissance	en	11 mois	
					annuel	pourcentage	janv. à nov.	
					moyen	1983-1984	1984	1985
					1981-1984			
					%	%		
FRANCE								
Valeur (\$000)	2 647	4 064	4 452	4 832	22	9	4 703	5 899
AUTRICHE								
Valeur (\$000)	1 179	2 254	2 185	2 376	26	9	2 028	2 975
RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE								
Valeur (\$000)	339	196	356	1 124	49	216	1 041	1 370
ÉTATS-UNIS								
Valeur (\$000)	778	272	211	349	-23	65	298	338
NORVÈGE								
Valeur (\$000)	212	269	169	161	-9	-5	149	136
AUTRES								
Valeur (\$000)	235	904	899	375	17	-58	357	568
TOTAL								
Valeur (\$000)	5 390	7 959	8 272	9 217	20	11	8 576	11 286
Par numéro tarifaire : *								
51115-01	2 522	2 009	759	878				
51115-02	2 775	5 816	7 355	8 258				

La France a toujours été le principal exportateur de fixations de skis et accessoires au Canada, étant la source de 52 % de la valeur totale des importations en 1984, et de 52 %, au cours des onze premiers mois de 1985, suivie par l'Autriche, d'où provenaient 26 % des importations au cours des deux périodes étudiées. La part des importations totales provenant de la République fédérale allemande a augmenté considérablement, passant de 4 % en 1983 à 12 % en 1984 et au cours des onze premiers mois de 1985. Dans l'ensemble, les importations pour les onze premiers mois de 1985 ont enregistré un taux de croissance de 32 % par rapport à la même période en 1984.

* Voir les tarifs du Canada à la page 7.

CONCENTRATION DU MARCHÉ DES IMPORTATIONS
(SELON UN POURCENTAGE DE LA VALEUR TOTALE, EN 1984)

<u>5 principaux importateurs</u>	<u>10 principaux importateurs</u>	<u>20 principaux importateurs</u>	<u>30 principaux importateurs</u>
90,8	95,7	98,7	99,3

Les 10 principaux importateurs ont importé 95,7 % des importations totales. Six d'entre eux, qui ont importé 60,2 % des importations totales, étaient établis au Québec, et les quatre autres, qui se sont accaparés 35,4 % des importations, étaient établis en Ontario. Huit de ces dix importateurs étaient des grossistes d'articles de sport et de loisir tandis que les deux autres étaient des grossistes non spécialisés.

NOTA : Les "principaux importateurs" sont les importateurs connus dont les importations prédominaient en valeur, en 1984.

CATÉGORIE ET RÉGION DES 30 PRINCIPAUX IMPORTATEURS CONNUS - 1984
(99,3 % DE LA VALEUR TOTALE)

	<u>GROSSISTES</u>		<u>AUTRES (1)</u>		<u>TOTAL</u>	
	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>	<u>Nombre d'impor- tateurs</u>	<u>Valeur (000 \$)</u>
Ontario	6	3 281	2	40	8	3 321
Québec	9	5 619	2	107	11	5 726
Provinces de l'Ouest	7	58	4	51	11	109
Provinces de l'Atlantique	-	-	-	-	-	-
TOTAL	22	8 958	8	198	30	9 156

Pourcentage de la valeur totale en 1984	97 %	2 %	99 %
---	------	-----	------

1) Comprend les fabricants et les détaillants.

En 1984, il existait 50 importateurs connus de fixations de skis et accessoires. Les 30 principaux importateurs connus ont importé des articles d'une valeur de 9,2 millions de dollars, représentant 99 % des importations totales. Dix-huit de ces entreprises étaient des grossistes d'articles de sport et de loisir, dont les importations représentaient 6,4 millions de dollars ou 70 % des importations totales. Les quatre autres importateurs étaient des grossistes non spécialisés et des grossistes de matériel de transport et de fournitures.

PRODUCTION CANADIENNE

Il existe six fabricants canadiens de fixations et accessoires pour le ski de fond. Quatre de ces fabricants sont établis au Québec, un en Ontario et un au Manitoba. Il n'existe pas de fabricant canadien connu de fixations pour le ski alpin. Statistique Canada ne publie pas de données distinctes sur ces produits.

EXPORTATIONS

Statistique Canada ne publie pas de données distinctes sur les fixations de skis et accessoires. Ils font partie de la catégorie d'exportation " Équipement de sport et matériel récréatif, non dénommé ailleurs ".

TARIFS DU CANADA, 1985

Numéro tari- faire	Description	% de la valeur totale des importations 1984	TRAITEMENT TARIFAIRE				
			Tarif de préférence britan- nique %	R.-U. et Irlande %	Tarif de la nation la plus favorisée %	Tarif de préférence général %	
51115-02	Fixations de skis alpins 1981-06-01 au 1984-12-31	89,6	13,5	13,5	13,5	35	9
	Le décret concernant la remise des droits de douane C.P. 1985-1826, 6 juin 1985 remet la différence entre les taux ci-dessus et les taux ci-après: TPB, NPF et TPG 1986-02-01 au 1987-01-31		En fr.		En fr.		En fr.
	NOTA: Les marchandises admissibles en vertu du statut tarifaire R.U. et Irlande sont admissibles en vertu du statut tarifaire NPF.						
51115-01	Attaches de skis	9,5	12,4	12,4	12,4	35	8
	<u>Liste officielle des taux éventuels :</u> 1 ^{er} janvier 1987		11,3	11,3	11,3	35	7,5

En fr. : en franchise

Accords tarifaires et principaux pays exportateurs :

TARIF DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE : AUTRICHE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE, ÉTATS-UNIS, NORVÈGE

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES TARIFAIRES, S'ADRESSER AUX BUREAUX RÉGIONAUX DE DOUANES ET ACCISE OU À :

PROGRAMMES TARIFAIRES
REVENU CANADA
DOUANES ET ACCISE
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0L5
TÉL. : (613) 992-2274

RÉSUMÉ DU MARCHÉ

On estime qu'en 1984, les importations de fixations pour le ski alpin, d'une valeur d'environ 8 millions de dollars, représentaient la majorité des importations de fixations, qui totalisaient 9,2 millions de dollars. Il existe plusieurs fabricants canadiens de fixations pour le ski de fond mais aucun fabricant connu de fixations pour le ski alpin. Le marché des fixations pour le ski alpin et celui des fixations pour le ski de fond sont fort différents, tout comme le sont les techniques de fabrication de ces fixations.

Dans le domaine des fixations pour le ski alpin, la commercialisation est fortement liée à de nombreux facteurs associés avec les skis et les bottes de ski alpin. La loyauté à une marque de commerce et la réputation de celle-ci influent considérablement sur les décisions d'achat des consommateurs. Les techniques utilisées vont de la publicité dynamique à l'association de skieurs de réputation internationale à des marques. Les fixations pour le ski alpin font sans cesse l'objet de modifications techniques et de changements de caractéristiques. Les investissements dans la recherche et le développement et la capacité de s'adapter rapidement aux nouvelles tendances du marché, combinés au dynamisme des représentants, sont des éléments essentiels au succès de la commercialisation des fixations pour le ski alpin.

Les fixations pour le ski de fond sont beaucoup moins coûteuses que celles pour le ski alpin. Les récentes innovations et la spécialisation dans ce domaine ont suscité une segmentation du marché de sorte que certaines bottes et fixations doivent être compatibles alors qu'autrefois, toutes les bottes des skieurs amateurs s'adaptaient au type universel de fixations. On note une expansion certaine et forte du marché de l'équipement de ski de fond, laquelle devrait se poursuivre.

Les importations qui demeurent élevées, la popularité du ski alpin et du ski de fond au Canada et l'augmentation du temps consacré aux loisirs sont révélatrices des possibilités qu'offre la production de fixations de skis au pays, particulièrement dans le segment du ski alpin, par la voie de coentreprises ou d'ententes de fabrication sous licence avec des fabricants européens bien connus.

Pour obtenir de l'information sur d'autres segments de l'industrie et du matériel de ski, voir le profil d'importation n° 1-85 (skis alpins) et le profil d'importation n° 46-85 (bottes de ski).

Ce rapport a été préparé par :

la Direction générale du développement des marchés
en collaboration avec la Division des produits récréatifs,
Direction générale des produits alimentaires
et des produits de consommation

MINISTÈRE DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau régional du MEIR le plus proche.

Terre-Neuve
Édifice Parsons
90, avenue O'Leary
C. P. 8950
Saint-Jean (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4884

Île-du-Prince-Édouard
Mail Confederation Court, bureau 400
134, rue Kent
C. P. 1115
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400

Nouvelle-Écosse
1496, rue Lower Water
C. P. 940, succ. M
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Tél. : (902) 426-2018

Nouveau-Brunswick
Place de l'Assomption
770, rue Main
C. P. 1210
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Tél. : (506) 857-6400

Québec
Tour de la Bourse, bureau 3800
800, place Victoria
C. P. 247
Montréal (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185

Ontario
1, First Canadian Place
Bureau 4840
C. P. 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
Tél. : (416) 365-3821

Manitoba
330, avenue Portage
Bureau 608
C. P. 981
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2
Tél. : (204) 949-6182

Saskatchewan
Édifice Canada
105, 21^e Rue est, 6^e étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 0B3
Tél. : (306) 975-4400

Alberta
Édifice Cornerpoint, bureau 505
10179, 105^e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 3S3
Tél. : (403) 420-2944

Colombie-Britannique
Bentall Tower IV, bureau 1101
1055, rue Dunsmuir
C. P. 49178, succ. Bentall
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1K8
Tél. : (604) 661-0434

Yukon
108, rue Lambert, bureau 301
Whitehorse (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655

Territoires du Nord-Ouest
Édifice Precambrian
Sac postal 6100
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1C0
Tél. : (403) 920-8668 ou 920-8571

